



Tél. 05 61 81 61 42  
Fax 05 61 81 59 59

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2018 A 20H

**Membres du Conseil Municipal présents :** JAN Emeline - DANIAU Jean-Louis - HAMON Alain -  
POUZAC Michel - MOUYON Bruno

**Membre du Conseil Municipal absent:** ALASSET Mathieu

**Membres extérieurs présents :** BANQUET Aurore - LEMBROUK Véronique

**Membres extérieurs absents :** BONIFACE Marie-Claude - - BANQUET Anne Marie (avec procuration) -  
ROUCH Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUYON Bruno.

### Ordre du jour

- 1/Approbation du compte de gestion du CCAS 2017
- 2/Approbation du compte administratif du CCAS 2017
- 3/Vote de l'affectation de résultat 2017 du CCAS au BP 2018
- 4/Vote du budget primitif 2018 du CCAS
- 5/Questions diverses.



Ouverture de la séance à 20h05.

#### 1/ Approbation du compte de gestion 2017 :

Le compte de gestion correspond à l'état des comptes établit par le percepteur.

Il est en adéquation avec les titres et mandats émis et en corrélation avec le compte administratif.

Il n'y a pas d'investissement au sein du budget du CCAS.

Le résultat de l'exercice 2017 est de 529.63€ en 2017. Le résultat de clôture de 2017 s'élevant à  
553.35 € (529.63 €+ excédent 2016 : 23.72 €) sera affecté au BP 2018.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité- 8 voix pour.

2/Approbation du compte administratif 2016 :

Il est conforme au compte de gestion de la perception.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3023.72€.

Les dépenses 2017 sont examinées en vertu du comparatif et du grand livre 2017.

Les recettes de fonctionnement correspondent à l'excédent de l'année précédente et à la subvention communale 2016 et 2017.

Il n'y a pas de dépenses et de recettes d'investissement.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité- 7 voix pour.

3/Vote de l'affectation de résultat 2017 au BP 2018 :

L'examen du compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 553.35€ et un déficit nul.

Il est proposé donc d'affecter l'excédent de fonctionnement au BP 2018, soit 553.35 €.

Il n'y a pas de besoin de financement en investissement.

L'affectation du résultat 2017 est approuvée à l'unanimité- 8 voix pour.

4/Vote du BP 2018 :

Le budget primitif 2018 reprend les résultats de l'exercice 2017 et s'équilibre ainsi :

	<b>DEPENSES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>
Section de FONCTIONNEMENT	2553.35	2000
Report 2017		553.35
<b>TOTAL de la section d'EXPLOITATION</b>	<b>2553.35</b>	<b>2553.35</b>

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
Section d'INVESTISSEMENT		
<b>TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT</b>		

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2553.35</b>	<b>2553.35</b>
------------------------	----------------	----------------

Le BP 2018 est approuvé à l'unanimité- 8 voix pour.

5/Questions diverses :

La question de la dissolution du CCAS en tant que budget autonome a été abordée pour des raisons de simplifications administratives sur les préconisations du percepteur.

L'action sociale peut être maintenue dans le cadre du budget communal et exercé par le Conseil Municipal.

La volonté de la municipalité est de maintenir l'action sociale et de continuer à travailler en impliquant des membres extérieurs.

Cette question sera à nouveau abordée lors d'un prochain conseil du CCAS ainsi qu'un Conseil Municipal.

Clôture de la séance à : 20h30.

Le Président  
B.MOUYON.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Mouyon', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.